



## AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

### POUVOIR ADJUDICATEUR :

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE  
CELLULE DES ACHATS ET DES MARCHÉS PUBLICS  
23, avenue Albert Einstein  
17071 LA ROCHELLE CEDEX 9  
Tél : 05 46 45 91 14 – FAX : 05 46 44 93 76  
courriel : [marches-publics@univ-lr.fr](mailto:marches-publics@univ-lr.fr)

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publication sous les références :

10IUT01

Identification de l'annonce initiale :

10-146048

### OBJET DU MARCHÉ :

**La réfection d'étanchéité d'une terrasse à l'IUT de La Rochelle de 563 m<sup>2</sup>** (bâtiment Génie Biologique)- *Fourniture et pose d'un complexe d'étanchéité par membrane PVC ou en asphalte avec nouvel isolant conforme à la RT 2005. - Fourniture et pose d'une ligne de vie 5 poteaux (câble en inox avec serre câble et tendeur, étanchéité des poteaux) - Dépose et évacuation (bennes comprises) de la vieille membrane. Mise en décharge contrôlée. - Confections des levées d'acrotères aluminium, compris équerrés de renfort sur tout le périmètre compris skydômes et sortie VMC Ø115 mm - Mise en place de 2 évacuations d'eaux pluviales - Mise en place de dalles graviers lavés et complément de cheminement à prévoir - Remise en place des gravillons et égalisation - Fourniture et évacuation par grutage Le marché comprend : - la fourniture , la livraison et l'exécution sur site des prestations définies. - la garantie décennale d'étanchéité*

### PROCEDURE DE PASSATION :

La procédure retenue est celle de la procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics.

### Les critères d'attribution sont classés et pondérés par ordre d'importance décroissante :

- **Prix des prestations: 50 %**
- **Valeur technique : 30 %**
- **Délai d'exécution : 20 %**

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Titulaire : SOPREMA  
35 Avenue Kennedy,  
17100 Saintes  
Téléphone : 0546749585  
Courriel : [sgin@soprema.fr](mailto:sgin@soprema.fr)

**DATE DE L'ATTRIBUTION :** 29/10/2010

**NOMBRE D'OFFRES RECUES :** 4

**MONTANT DU MARCHÉ :** Le marché a été attribué pour un montant H.T. de 36853.87 Euros

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS INITIAL DE PUBLICITE :**

site de l'ULR : 06/07/10 au 03/09/10

achatpublic.com : 06/07/10 au 03/09/10

BOAMP-JOUE : 06/07/10 au 03/09/10

**PROCEDURES DE RECOURS :**

Les différends et litiges seront réglés dans le respect des dispositions du chapitre 6 du CCAG/FCS. En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont seuls compétents : les litiges pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du présent marché sont soumis au Tribunal administratif, 15, rue de Blossac, BP 541 – 86020 POITIERS cedex.

**Précisions sur les voies de recours :**

Les candidats ont la faculté d'exercer :

- Soit un recours en référé précontractuel conformément aux dispositions des articles L. 551.1 et suivants du code de justice administrative en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence tant que le marché n'est pas signé.
- Soit un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du marché dans un délai de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de cet acte détachable
- Soit pour les candidats évincés, un recours en plein contentieux (demande d'annulation du marché) dans un délai de deux mois à compter de la publicité relative à la conclusion du marché.

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

4, esplanade Charles de Gaulle 33 077 Bordeaux cedex, tel : 05 56 90 65 30, fax : 05 56 90 65 00

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION SUR LE SITE DE L'ULR:**

**Date de diffusion :**

19/11/2010

Date de fin de diffusion choisie dans l'avis initial :

01/02/2011

Département sous lequel votre annonce sera publiée : 17